



## COMPTE-RENDU

# Conseil de quartier Romains

*Le Trèfle – Jeudi 11 juin 2015*

### ***Élus présents :***

---

- M. le Maire de la Ville de Rixheim, Olivier BECHT ;
- M. Michel POCHON, Conseiller municipal délégué aux animations de la ville et des quartiers ;
- M. Richard PISZEWSKI, Conseiller municipal délégué à la voirie et aux travaux publics ;
- Mme Dominique ROESLINGER-KACEM, Conseillère municipale.

### ***Assistaient en outre à la séance :***

---

- Mme Justine NALOUEI, pour le quotidien « Dernières Nouvelles d'Alsace » ;
- M. Olivier CHRISTOPHE, Directeur général des services ;
- M. Arnaud BAÏLEN, Directeur de cabinet.

### ***Nombre de participants :***

---

Environ 20 personnes présentes.

### ***Ordre du jour :***

---

1. Présentation eau de source de la Doller ;
2. Aménagement des abords de la gare ;
3. Point travaux ;
4. Propreté urbaine ;
5. Suivi chantier CTM.

### ***Début de la séance : 20H***

#### ***1. Présentation eau de source de la Doller***

---

M. le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie d'assister à ce conseil de quartier. Il présente ensuite l'ordre du jour avant de passer à sa liquidation.

Il met en exergue l'intérêt du film sur l'eau de la Doller, qui permet aux citoyens usagers de ce service de connaître davantage le fonctionnement de ce service mais également la démarche qualité en amont de la livraison d'eau.

À l'issue de la projection, M. le Maire présente M. Olivier CHRISTOPHE, nouveau DGS de la Ville de Rixheim.

Puis M. le Maire donne des précisions sur le réseau de distribution d'eau et la nécessité de l'entretenir et la répercussion de ces travaux sur les coûts de l'eau.

Un participant demande quelles sont les sources d'alimentation des réservoirs de Rixheim. M. le Maire reprend l'historique de l'alimentation en eau de Rixheim et confirme que la décision a été prise en 2010 de ne plus alimenter la commune qu'avec de l'eau de la Doller. Il détaille les différentes sources d'approvisionnement. Il s'agit essentiellement de l'eau provenant du réseau de Mulhouse directement ou bien d'eau de la Doller transitant par les réservoirs.

Une personne demande quel est l'impact de ces travaux sur les fuites et demande également quel est le prix réel de l'eau car les montant allégués au litre et au m<sup>3</sup> sur sa facture ne correspondent pas à la réalité.

M. le Maire rappelle que les taxes d'assainissement ne sont vraisemblablement pas prises en compte dans le coût de l'eau, quand bien même l'utilisateur doit les acquitter.

Il est demandé si les fuites ont un impact sur le coût de l'eau. M. le Maire répond que les fuites sont en résorption eu égard à la continuation des travaux. Une cartographie du réseau d'eau a été demandée, de même que l'année d'installation des conduites et la matière dans laquelle elles ont été réalisées (cela peut être de la fonte grise ou bien de la fonte ductile, la seconde matière étant plus durable).

M. le Maire tient à rendre hommage à l'excellent travail réalisé par le Service des Eaux de la Ville de Mulhouse.

Un participant demande si la rénovation de la conduite d'eau est prévue dans le projet d'aménagement des abords de la gare. Il semblerait que dans un rayon de 200 m il y ait eu plus de 4 ruptures en l'espace de deux ans. M. le Maire affirme qu'il s'agit d'un secteur identifié, sur lequel il faudra travailler pour résoudre les problèmes de fuite, dus essentiellement à l'ancienneté des conduites et à la matière dans laquelle elles sont réalisées (fonte grise).

## ***2. Aménagement des abords de la gare – Point travaux***

---

M. le Maire commence par un historique de la gare de Rixheim et puis présente le cadre du projet dans son ensemble. Les participants sont ensuite invités à poser leurs questions.

Il est demandé ce que deviendront les garages SNCF et les réservoirs. Certains seront supprimés pour en faire des places de parking, d'autres conservés.

Il est demandé ensuite quelle sera la limite du projet, notamment ce qu'il adviendra de l'impasse de la gare. M. le Maire répond que ce sera refait dans le cadre du projet dans son ensemble et que l'impasse pourrait devenir un sens interdit sauf riverains.

Concernant le bâtiment, il est demandé quelle sera sa destination au sein du projet. M. le Maire donne des explications : loyer, partie technique, aménagement, idées de projets... Pour l'heure il n'y a rien de concret ni de certain sur cette question, la Ville demeure dans l'attente d'un retour de la SNCF avant de pouvoir prendre une décision.

Un résident se plaint du fait qu'un projet d'aménagement de la gare attirerait davantage

de fréquentation et qu'il est déjà suffisamment difficile de supporter les conséquences du manoir.

M. le Maire répond que si la gare a vocation à devenir un ERP (établissement recevant du public), cela devra être étudié dans le cadre du permis de construire. Le local aura vocation à accueillir des personnes qui auront déjà un lien avec l'utilisation du train : permettre aux voyageurs de prendre un café, d'emprunter un livre... Mais il considère que la boîte à idées est ouverte, qu'il n'est pas certain que quelque chose en soit fait et que cela dépendra du montant à investir pour la réhabilitation du bâtiment.

Une personne demande si la voirie sera adaptée à cette nouvelle fréquentation, au niveau du stop se trouvant avenue du Général de Gaulle. M. le Maire répond qu'il faudra réfléchir à l'organisation de la route afin que le stationnement ne soit pas anarchique mais qu'il n'y a hélas que peu de solutions pour sortir de la zone. Les difficultés de circulation sont principalement dues au fait qu'à l'époque de la conception de la voirie, Rixheim comptait 6 000 habitants, qu'aujourd'hui, ce nombre a plus que doublé avec les difficultés que cela comporte.

Il est demandé s'il est possible de mettre un feu supplémentaire à la sortie du souterrain pour les heures de grande affluence. M. le Maire estime que ce sera compliqué car il faudra laisser la possibilité aux personnes de s'intégrer dans le flux de circulation car le stop est déjà proche du feu au croisement de l'avenue de Gaulle et de la rue de Habsheim. Il faudrait que cela puisse ne pas impacter le réglage des feux du carrefour, qui est particulièrement complexe.

Il serait possible de faire peut-être une seconde voie en rognant sur le trottoir mais sans empiéter sur les places de stationnement du cabinet dentaire et de l'autre côté, il conviendra d'étudier si la largeur minimale de 2m est conservée. L'idée est intéressante mais elle devra être étudiée. Après discussion, M. le Maire propose de revenir soumettre le projet à l'occasion du prochain conseil de quartier.

Un riverain se plaint des 43 garages et des 80 voitures qui causent un certain nombre de difficultés dans la zone alentour.

Il est demandé si à un moment donné pendant la nuit, les feux passent en orange clignotant. M. le Maire répond que ce n'est pas le cas car cela pourrait engendrer un danger.

Concernant les travaux sur l'ensemble de la Ville, M. le Maire énonce les complications subies par le chantier de la rue de Mulhouse mais aussi de Soultz, en raison des difficultés de la SARMAC. Fin septembre, en principe, la circulation devrait être rétablie rue de Habsheim, ce qui permettra de délester le rue de Petit-Landau.

Il y aura ensuite les rues de Romains et du 20 novembre. Le tapis d'enrobés sera renouvelé mais auparavant, l'ensemble des conduites d'eau seront remplacées. La parole est passée à M. Richard PISZEWSKI pour un point sur les travaux. S'ensuit une discussion sur l'épaisseur et la structure des enrobés.

Un participant demande s'il y aura des trottoirs rue de Mulhouse. La réponse est affirmative, de la rue Saint-Jean à la rue Wilson il y aura effectivement des trottoirs.

Un riverain de la rue du 20 novembre demande si le niveau de la route sera rehaussé car il y avait des inondations récurrentes il y a une dizaine d'années. M. Piszewski répond que les courbes et niveaux seront refaites pour faciliter l'écoulement, le profil sera fait en dévers, "en toit" selon la dénomination technique, et cela sera amélioré par rapport à

l'ancien. M. le Maire répond que les inondations résultaient d'un déversement dû notamment aux collines. Cela est aujourd'hui solutionné par les bassins de rétention et autres dispositifs qui ont été mis en œuvre. La rue de l'Etang a entièrement été refaite et à cette occasion un second réseau de collecte des eaux pluviales a été posé en plus des deux bassins de rétention de la rue de l'Etang et du troisième se trouvant au niveau du Buchwald.

Une personne demande si une jonction est prévue entre la piste de la Hardt et la rue d'Ottmarsheim afin de ne pas avoir à traverser la rue.

Cela fait partie du plan pluriannuel de rénovation de la voirie, la chaussée étant correcte, toute la route ne sera donc pas refaite mais un dispositif permettant de sécuriser sera mis en œuvre. Quoiqu'il en soit, il est possible de rouler sur le trottoir même si cela n'est pas signalé à l'heure actuelle. Un véritable obstacle demeure néanmoins, c'est la circulation, notamment celle de poids lourds. Pour faire une jonction propre, il faut à nouveau abaisser les bordures des trottoirs à l'angle des rues. Il est prévu de refaire cette rue pour 2017 ou 2018.

S'ensuit un débat sur les itinéraires cyclables et la circulation pendant les travaux des rues de Habsheim et de Mulhouse.

### ***3. Suivi chantier CTM***

---

Les travaux sont quasiment achevés, malheureusement une entreprise a fait faillite et le chantier a pris du retard mais il sera prochainement achevé. Un second bâtiment permettant d'accueillir l'ensemble des matériels de la ville verra le jour dans les années à venir afin de pouvoir grouper l'ensemble des moyens techniques de la Ville en un même endroit.

Une visite sera organisée pour le conseil de quartier après son achèvement

### ***4. Propreté urbaine***

---

Dans le cadre d'une assemblée générale des Conseils de quartier, un chantier sur la propreté urbaine sera lancé car malheureusement le comportement des citoyens en la matière s'est considérablement dégradé : l'on retrouve énormément de déchets épars et le constat de dégradation s'aggrave depuis quelques années.

Pour essayer d'y apporter des solutions, M. le Maire formule deux propositions : la première serait de ne plus rien ramasser pendant une année afin que les personnes se rendent compte des conséquences de ce qu'ils font. Cela permettrait une prise de conscience de la part des personnes aux comportements incivils. Dans la période de finances publiques que l'on traverse, il est précisé qu'il n'y aura pas davantage de personnels pour ramasser les déchets, c'est même plutôt le contraire qui risque de se produire.

Une expérimentation pourrait être tentée au niveau du collège, l'un des endroits les plus symptomatiques de ce type de comportements.

La seconde hypothèse serait la répression, mais il faudra s'en donner les moyens. Cela signifie qu'il faudrait augmenter le nombre de caméras de vidéoprotection pour dresser des PVs à la volée. Comme l'on passera de 20 à 60 caméras, il faudra imaginer avoir suffisamment de personnels pour pouvoir opérer les constats, mais cela aura un coût.

Il y aurait une troisième solution qui consisterait à dire aux concitoyens qu'il conviendrait

d'être plus civique et de cesser de jeter mais cela ne fonctionnerait pas.

Une riveraine considère que le montant de l'amende, soit 35 € est très élevé. M. le Maire répond qu'aux états Unis ou au Canada c'est 1000 \$. Plusieurs participants se plaignent des nombreux déchets sur la voie publique.

Un habitant estime qu'il y a trop peu de poubelles. M. le Maire répond qu'il en a été rajouté et qu'il n'est pas impossible de garder ses déchets en poche et de les jeter chez soi s'il n'y a pas de poubelle suffisamment près.

Il est demandé combien de PV ont été dressés. M. le Maire répond qu'il y en a très peu car il est difficile de constituer la flagrance et que les questions de sécurité sont prioritaires sur celles de propreté en ce qui concerne les missions de PM.

S'ensuit une conversation sur la circulation des véhicules et le non respect du Code de la route.

La propreté de l'aire de repos près du Pont du Bouc est soulevée mais le lieu se trouve sur le territoire de Hombourg. M. le Maire estime que les problématiques de propreté urbaines de Hombourg ne peuvent être réglées par les moyens de la Ville de Rixheim. Qui plus est, cette problématique a déjà été signalée au maire de Hombourg.

La propreté au niveau de l'aire des gens du voyage est également soulevée. M. le Maire en rappelle le contexte, qu'il a lui-même subi lors de ses balades à vélo. Toutefois, M. le Maire rappelle que le terrain en question est réquisitionné par le préfet du Haut-Rhin dans le cadre des grands passages. M. le Maire fait ensuite état des difficultés rencontrées à cet endroit.

Une riveraine demande pourquoi ces caravanes ne sont pas reçues au niveau des aires permanentes de Rixheim ou Riedisheim. M. le Maire répond que ce sont des grands passages comptant un nombre important de caravanes pour lesquelles les aires permanentes sont insuffisantes.

Il est demandé ce que deviendront les friches Tempé et PAM. M. le Maire répond que la moitié de la friche Tempé est occupée par une société de vente en gros, la SAPAM, l'autre partie est vendue à une autre société en train de s'y installer. La friche de Tempé, hormis les bureaux, est réhabilitée. Pour ce qui est du PAM, il n'y a pour l'instant pas de nouvelles entreprises hormis une petite entreprise de parquet.

Il y avait un projet de salle d'escalade au niveau du bâtiment principal. M. le Maire avait prévu de soutenir le projet dans les démarches, mais le financement n'a pu être débloqué. Une personne demande si la desserte du Rinderacker est prévue par le bus. Un sondage avait été fait en Conseil de quartier, suite à une proposition de Soléa faite qui avait estimé la desserte à 300 000 €/an. Tant que le supermarché ne verra pas le jour, il est sursis à faire en sorte que le Rinderacker soit desservi.

La question du supermarché est posée. Plusieurs enseignes étaient prévues mais pour l'instant rien de définitif n'est arrêté car le promoteur est toujours en pourparlers avec un groupe de grande distribution. Régulièrement, M. le Maire fait le point avec le promoteur mais il ne peut en réalité intervenir car le dossier se joue entre deux partenaires privés.

Il est demandé si des rondes de gendarmerie ont lieu la nuit. Une personne signale que les cambriolages dans le quartier des Romains ont augmenté, il y en a eu deux la nuit dernière et trois en l'espace de 15 jours. M. le Maire répond qu'il y a effectivement des rondes et que le moyen dissuasif le plus efficace est de bénéficier de voisins vigilants.

Une personne signale l'ouverture d'un *Domino's Pizza* dont les livreurs roulent à vive allure et de façon semble-t-il dangereuse. Un courrier sera fait pour signaler ces comportements au gérant de l'enseigne.

**Fin de la séance à 22H00**

Fait à Rixheim,  
le 26 juin 2015

Le Maire,  
  
Olivier BECHT

